



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est**

Strasbourg, le 28 août 2023

*Unité Départementale du Bas-Rhin
Équipe Sud
Affaire suivie par Nadine MEIFFREN
nadine.meiffren@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 03 88 13 08 53
Référence : 0006704098/NM/CE
Courriel :
ud67.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr*

Objet : Société Alsacienne de propreté (ALPHA)

Demande d'autorisation environnementale portant sur l'ajout d'une ligne de préparation de combustibles solides de récupération (CSR) à ROSHEIM
Demande de compléments

PJ : Rapport de l'Inspection des installations classées

Monsieur le Directeur,

Par transmission électronique du 25 novembre 2022 et complétée le 20 juin 2023, votre société a déposé auprès du Guichet Unique du Bas-Rhin, une demande d'autorisation environnementale.

L'analyse du dossier par l'Inspection ainsi que par les services de l'État consultés en application des articles D.181-17-1, R.181-18 à R.181-33-1 du code de l'environnement nous conduisent à considérer que le dossier présenté ne comporte pas les éléments suffisants pour en poursuivre l'examen.

Aussi et en application de l'article R.181-16 du code de l'environnement, nous vous invitons à fournir, sous un délai de 1 mois, les éléments nécessaires.

Le délai d'examen du dossier est suspendu à compter de la présente lettre, compte tenu du fait que les compléments demandés sont indispensables au dossier.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur, par délégation,
la Cheffe de l'Unité Départementale du Bas-Rhin,

Monsieur le Directeur
Alsacienne de propreté (ALPHA)
1 rue Henriette Galle Grim
54000 NANCY
Courriel : pierre.muller@veolia.com